

Mourin

Marie Victorine

Marie de la Garde Arondissement de Coulon

De cinq décembre, an mil huit cent trente cinq, à dix heures du matin, acte de décès de Marie Victorine Mourin, veuve de Jean de la Garde, âgée de quatre-vingt ans, née à Coulon, département de Sarre, domiciliée à la Garde, fille de Joseph Mourin, cultivateur, et de Marguerite Gironne, veuve, épouse de Jean-Baptiste Joseph Gironne, aussi cultivateur, dont domicile en cette commune de la Garde.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Rouffon, âgé de quarante deux ans, protestant, de domicile à la Garde, département de Sarre, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Victorine, âgée de trente quatre ans, protestante, de profession, domiciliée à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Victorine.

Et ont les déclarant, signé avec moi.

Constaté, suivant la loi par moi, Jean Louis Rouffon, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarant, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Muller

Rouffon

Agar

Mourin

Eripe

Marie Anne

autonelle

Marie de la Garde Arondissement de Coulon

De huit décembre, an mil huit cent trente cinq, à huit heures du matin, acte de décès de Marie Anne autonelle Eripe, veuve de Jean de la Garde, âgée de quatre-vingt ans, née à Coulon, département de Sarre, domiciliée à la Garde, fille de Jean François Eripe, de la commune de la Garde, dont domicile en cette commune de la Garde.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Rouffon, âgé de quarante deux ans, protestant, de domicile à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Anne autonelle Eripe, âgée de trente quatre ans, protestante, de profession, domiciliée à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Anne autonelle Eripe.

Constaté, suivant la loi par moi, Jean Louis Rouffon, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarant, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Rouffon

Muller

Agar

Mourin

Marie Antonette

Marie de la Garde Arondissement de Coulon

De quinze décembre, an mil huit cent trente cinq, à onze heures du matin, acte de décès de Marie Antonette Mourin, veuve de Jean de la Garde, âgée de quatre-vingt ans, née à Coulon, département de Sarre, domiciliée à la Garde, fille de Marie Antonette Mourin, veuve de Jean de la Garde, dont domicile en cette commune de la Garde.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Rouffon, âgé de quarante deux ans, protestant, de domicile à la Garde, département de Sarre, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Antonette Mourin, âgée de trente quatre ans, protestante, de profession, domiciliée à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Marie Antonette Mourin.

Et ont les déclarant, signé avec moi.

Constaté, suivant la loi par moi, Jean Louis Rouffon, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarant, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Muller

Agar

Villon

Jean Jacques

Marie de la Garde Arondissement de Coulon

De dix sept décembre, an mil huit cent trente cinq, à dix heures du matin, acte de décès de Jean Jacques Villon, veuve de Jean de la Garde, âgée de quatre-vingt ans, née à Coulon, département de Sarre, domiciliée à la Garde, fille de Jean Jacques Villon, et de Marie Anne Villon, dont domicile en cette commune de la Garde.

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Rouffon, âgé de quarante deux ans, protestant, de domicile à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Jean Jacques Villon, âgée de trente quatre ans, protestante, de profession, domiciliée à la Garde, qui a dit être présent au décès de la dite Jean Jacques Villon.

Constaté, suivant la loi par moi, Jean Louis Rouffon, maire de la Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent acte a été donnée aux déclarant, après avoir vérifié le décès enregistré au présent numéro.

Muller

Rouffon

Agar